



CDI

Poste à pourvoir

Délégué(e) Mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Par délégation, et sous la responsabilité du chef de service, il ou elle devra exercer conformément à la législation en vigueur et aux règles institutionnelles des mesures de protection au bénéfice des majeurs confiées par l'Udaf95.

Description du poste

Il ou elle interviendra dans la gestion des revenus et des prestations sociales des majeurs protégés, suivi administratif et accompagnement social.

Elle sera amenée à :

- Garantir dans le cadre du mandat, la protection de la personne et de ses biens en respectant ses choix de vie ;
- Evaluer les besoins et répondre de manière adaptée aux majeurs protégés ;
- Assurer l'accès ou le maintien des droits de la personne protégée ;
- S'assurer du suivi social et assurer un suivi administratif ;
- Favoriser le lien avec les instances judiciaires et assumer les obligations qui en découlent ;
- Mettre en place la gestion budgétaire et assurer le suivi.

Profil du candidat

Expérience	Expérience des publics vulnérables appréciée
Formation	Titulaire du Certificat National de compétences Bac +2 Niveau III (juriste ou travailleur social) Permis B exigé
Savoir-faire	Aisance dans l'utilisation des outils informatiques
Savoir-être	Ouverture d'esprit, bonne capacité d'adaptation et de gestion des priorités, sens de l'organisation, savoir communiquer, capacité de travail en équipe
Type de contrat	CDI 35h
Salaire	Selon expérience Convention collective nationale 1966

Contact

service-institution@udaf95.fr